

# Hépatites : je pense être à risque, je me fais dépister

**Maison médicale de SAINT LOUP sur THOUET**

Adresse du site : [www.docvadis.fr/maisonmedicale.stloup](http://www.docvadis.fr/maisonmedicale.stloup)



Validé par

le Comité Scientifique Hépatologie

**On estime qu'aujourd'hui, en France, 500 000 personnes ignorent qu'elles sont infectées par le virus de l'hépatite B ou de l'hépatite C. D'où l'importance de se soumettre à un test de dépistage.**

## **Y a-t-il des campagnes de dépistage de l'hépatite ?**

En France, il n'y a pas de proposition de dépistage systématique des hépatites. Mais il existe des campagnes de sensibilisation au dépistage chez les personnes à risque et un rapport publié en mai 2014 préconise le dépistage du virus des hépatites B et C chez les hommes de 18 à 60 ans et chez les femmes enceintes.

## **A quoi servent les campagnes de sensibilisation ?**

Ces campagnes ont pour but de sensibiliser la population au problème des hépatites virales. On estime que chaque année 1300 personnes meurent directement à cause de l'hépatite B et 2600, à cause de l'hépatite C. Les différentes campagnes permettent d'augmenter la proportion de personnes dépistées, de faire baisser la transmission des virus B et C notamment et d'augmenter le nombre de personnes prises en charge pour une hépatite.

## **A quoi sert de dépister l'hépatite ?**

Si vous êtes parmi les personnes à risque, le dépistage a pour but de découvrir une infection éventuelle. Dans le cas d'une infection, il va permettre de vous informer de votre état, d'éviter la transmission et de mettre en place un traitement pour limiter l'évolution de votre hépatite. Dans le cas de l'hépatite B, si vous

n'êtes pas porteur du virus, le dépistage permettra de vous proposer une vaccination protectrice.

## **Comment puis-je savoir si je suis à risque ?**

Je peux être à risque d'hépatite B (VHB) ou d'hépatite C (VHC) :

- Si j'ai eu une transfusion sanguine, particulièrement avant 1992, ou si j'ai eu une intervention chirurgicale importante.
- Si je suis toxicomane ou si je l'ai été (toxicomanie intraveineuse ou intranasale).
- Si j'ai eu des tatouages ou des piercings, des séances d'acupuncture ou de mésothérapie (toutes pratiques avec des aiguilles).
- Si je suis né(e) d'une mère porteuse d'une hépatite B chronique ou si l'un de mes proches est porteur du VHB ou du VHC.
- Si je suis infecté(e) par le VIH.
- Si je suis incarcéré(e) ou si je l'ai été.

J'ai un risque spécifique d'hépatite B :

- Si je suis originaire d'un pays à risque (Asie du Sud-est, Moyen-Orient, Afrique, Amérique du Sud) ou si j'ai eu des soins dans un de ces pays.
- Si j'ai actuellement, ou si j'ai eu, un partenaire sexuel porteur du virus de l'hépatite, surtout en cas d'IST (infection sexuellement transmissible) ou s'il s'agit d'une personne infectée par le VIH.
- Si j'ai eu des rapports sexuels non protégés, des partenaires multiples.
- Si je fais partie du personnel d'un établissement de santé.

Si je suis à risque d'hépatite B ou C, il faut passer aussi un test de dépistage du VIH. Plus largement, le dépistage du VIH et des virus des hépatites B et C est actuellement recommandé, au delà des groupes à risque, chez tous les hommes de 18 à 60 ans et chez les femmes enceintes.

## **Que puis-je faire si je suis dans une ou plusieurs de ces situations ?**

Si vous pensez être dans une des situations pour lesquelles le dépistage est recommandé, vous devez simplement en parler à votre médecin. Il vous prescrira un test de dépistage. Ce test consiste en une simple prise de sang. Il est remboursé. Si vous êtes à risque, mais négatif pour l'hépatite B, une vaccination vous sera proposée.

## **Puis-je effectuer ce test sans aller voir mon médecin ?**

Oui. Dans ce cas, vous devez vous rendre dans un centre de dépistage anonyme et gratuit, dont la liste est disponible par département sur le site [www.hepatites-info-service.org](http://www.hepatites-info-service.org).

Depuis 2010, il est possible de bénéficier d'un dépistage dans un laboratoire de ville sans ordonnance de votre médecin.

Le test de dépistage peut se faire dans un laboratoire d'analyses médicales ou dans un centre de dépistage anonyme et gratuit. Un test positif n'indique pas forcément la présence d'une infection active ; d'autres examens sont nécessaires.